

L'évolution des moyens rapportée au taux d'encadrement en Seine-Saint-Denis tableau des 4 rentrées du « changement »

Le tableau en bref : avec les postes ouverts pour la rentrée 2015, nous revenons à peu près à la situation avant l'arrivée du PS au pouvoir, à la rentrée 2011 : un solde négatif de 4 postes sur 4 rentrées. Un bilan peu flatteur pour ce qui était affiché comme la première priorité, dans un département particulièrement démuné. D'autant qu'il se base pour 2015 sur des effectifs prévisionnels, largement sous-évalués chaque année.

Plus grave, ces chiffres masquent le basculement d'environ 800 ETP vers les PES et les ES auparavant non comptabilisés dans les effectifs. Donc, en réalité, **derrière la stagnation se camoufle une dégradation notable**, qui se traduit par un P/E de 4,9 (et non 5,32) contre 5,75 en 2002 et 5,26 en 2012.

Dans ces conditions, **la mise en place généralisée des moyens prévus par la réforme de l'éducation prioritaire apparaît comme illusoire** : au mieux, il y aura des attributions au compte-goutte, en mettant en concurrence les écoles par le biais des projets, et les moyens ainsi attribués continueront à être pris sur les seuils. Les seuls seuils qui nécessiteraient l'ouverture de 340 classes, bien plus que la totalité des postes attribués pour le département...

Tout cela sans tenir compte de la **problématique des postes vacants**, liée à la mastérisation et à la dégradation des conditions de travail et de salaire, dont les deux conséquences profondément néfastes sont les classes sans maître et le recrutement de contractuels. Serait-il paranoïaque de supposer que la mise en place d'un volant de contractuels relève d'une volonté délibérée ?

postes	supprimés	Nécessaires (1)	Ouverts (2)	P/E (4)	TOTAL
Rentrée 2002				5,75	
Rentrée 2012	39	121 (+2300 él.)	23	5,26	-137
Rentrée 2013	-	114 (+2160)	150	5,24	+36
Rentrée 2014	-	147 (+2778)	147	5,24	0
Rentrée 2015	45 (5)	98 (+1837 (3))	240	5,32 (3)	+97
SOLDE	-84	-480	560		- 4

(1) pour couvrir les augmentations d'effectifs d'élèves entre parenthèses, donc pour le respect des seuils

(2) la quasi intégralité des postes ouverts sont en réalité occupés par des stagiaires désormais comptabilisés dans les effectifs enseignants

(3) prévisions – sachant que chaque année les prévisions sont largement sous-évaluées : en 2013 prévisions +1743, constat rentrée +2160 (+ 24 % par rapport aux prévisions), en 2014 prévisions +2370, constat rentrée +2778 (+17,22%). Cela permet de sous-estimer les besoins en enseignants, et cela n'est jamais compensé par la suite...

(4) c'est le nombre d'enseignants pour 100 élèves. La lutte de 1998 avait permis de monter en 2002 à 5,75, alors qu'il était de 5,1 en 1997. On est d'autant plus loin d'un retour à 5,75 que le P/E de 5,32 pour la rentrée 2015 est basé sur des prévisions qui sont certainement sous-évaluées comme chaque année, et qu'il intègre les stagiaires qui n'étaient pas comptabilisés comme des postes en 2002 – en enlevant les 800 postes occupés par des PES et des ES, on tombe à un P/E de 4,9 pour la rentrée 2014... Avec 10147,5 postes pour la rentrée 2015 et 187334 élèves prévus, cela aboutit au constat d'un manque d'environ 800 postes pour revenir à un P/E de 5,75, plus les 900 postes nécessaires à la mise en place de la réforme de l'éducation prioritaire et à la nouvelle carte des REP et REP+, soit un total de 1700 postes pour la rentrée 2015.

(5) cela correspond à la suppression du dispositif RAR-Eclair des professeurs supplémentaires intervenant sur le réseau, en supposant une moyenne de 50 % des moyens attribués aux écoles du réseau. En réalité, l'utilisation des 53 heures (1 PE à temps plein plus 3 enseignants du 2nd degré à mi-temps), auxquelles il faut ajouter 6 ½ postes d'assistants pédagogiques, variait selon les réseaux. Cette suppression de dispositifs rodés et performants sera en fait étalée sur 4 ans.